



Communiqué de presse – novembre 2019

***17ème Congrès de la FFPV :
Les pépiniéristes vont devoir organiser leurs contrôles face à la
réglementation européenne sur la santé des végétaux.
La Haute valeur environnementale est aussi un des thèmes du
congrès.***

La salle Salamandre du palais des Congrès accueillait ces 29 et 30 octobre en Charentes, à Cognac, 250 congressistes parmi les 400 adhérents de la Fédération Française de la Pépinière Viticole.

Comme chaque année, cet événement annuel est l'occasion de présenter les actualités réglementaires, techniques et économiques de la filière. Le Président régional François Bodin se réjouit du succès de la marque professionnelle Vitipep's qui fête sa première année, David Amblevvert, Président de la FFPV, en profite pour rappeler les échanges constants, réguliers, fréquents entre la viticulture et la pépinière, regrettant l'absence à cause des grèves SNCF de la directrice de FranceAgrimer ainsi que du représentant du Ministre de l'Agriculture.



Le Président David Amblevvert et le secrétaire Général Pierre Denis Tourette regrettent l'absence d'un représentant du ministère, une première symbolisée par une chaise vide à la tribune.

Un engagement écologie et Haute Valeur Environnementale

David Amblevvert introduit une filière durable, notamment par la richesse et la diversité de l'évolution des sélections. La pépinière française, grâce notamment à sa veille sanitaire, est la plus reconnue au monde, en témoigne le regain de parts de marché à l'étranger.

La démarche HVE souligne la compétitivité de la filière qui est également environnementale « *les sélections restent un enjeu majeur mais l'heure est aux créations variétales, qui doivent satisfaire les objectifs de diminution des intrants et d'adaptation aux évolutions climatiques* ».

Cependant, les préoccupations principales actuelles qui tracassent les pépiniéristes sont les évolutions réglementaires européennes sur la santé des végétaux : seront-ils encore pépiniéristes demain ?

Les principales évolutions relatives à la santé des végétaux, dès le 14 décembre 2019 sous le règlement 2016/2031, sont l'uniformisation au niveau européen du dispositif relatif au passeport phytosanitaire (PPE), étiquette officielle utilisée pour l'introduction et la circulation des végétaux.

L'inscription au registre officiel des opérateurs professionnels, registre unique visant à regrouper tous les acteurs des filières végétales et mis à disposition de l'Union Européenne et des états membres susceptibles d'en faire la demande, semble rester une simple formalité. En revanche le nouveau statut d'Opérateur Professionnel Autorisé (OPA), en décembre 2020, date butoir imposée par la commission Européenne, inquiète les professionnels : chacun devra avoir été autorisé à délivrer son PPE en répondant à un certain nombre de critères et d'engagements non connus à ce jour. FranceAgriMer deviendra vraisemblablement autorité compétente, l'accent sera mis sur le suivi sanitaire du matériel (plan de suivi sanitaire, plan d'action en cas de zone sensible...), mais « *on ne connaît pas encore le contenu des compétences demandées et les conditions ni les moyens de mise en place de cette évolution* ».

Pierre Denis Tourette, Secrétaire général de la FFPV, rappelle que "deux structures accompagnent maintenant les pépiniéristes dans ce contexte changeant des évolutions réglementaires :

- la FFPV
- Vitipep's, la marque professionnelle française ; lancée en 2018, elle a pour mission de promouvoir l'excellence de notre filière française et d'accompagner les adhérents dans les formations nécessaires pour faire face à ces évolutions réglementaires".

« *La volonté de la FFPV est de bâtir un outil collectif, un outil durable, accessible à tous les pépiniéristes* », confirme David Amblevert ; applaudi par les auditeurs, il réclame ce cahier des charges afin de construire un plan d'échéance : « *nous allons devoir organiser nous-mêmes notre propre contrôle en devenant Opérateur Professionnel Autorisé. Le pépiniériste qui ne sera pas OPA ne pourra plus produire. C'est une réforme européenne, un vrai bouleversement que la France n'a pas anticipé contrairement aux autres pays de l'Union Européenne* ».

Il regrette le délai irrationnel accordé aux professionnels pour mettre en place une telle réforme et craint que cela n'incite les petites structures à arrêter leur activité.

Il se félicite d'avoir la viticulture aux cotés de la filière dans ce contexte incertain et remercie le vice-président du CNIV Jean Bernard Delarquier pour son soutien et sa brillante intervention de clôture de Congrès, faute de représentant du Ministère de l'Agriculture.

Les représentants de FranceAgriMer, qui sera prochainement autorité compétente, reconnaissent néanmoins les efforts des pépiniéristes jusqu'à présent et les soutiendront durant cette prochaine période de transfert.



Les actualités plan national de dépérissement de la vigne

Christophe Riou (IFV) donne le point à date : 500 vigneron et pépiniéristes sont formés chaque année grâce au concours financier du VIVEA et du FAFSEA et la web formation, programme ludique et dynamique, se présente en modules de 20, 30 minutes. L'objectif 2020 met la priorité sur le transfert en insistant sur l'interaction entre chercheurs et techniciens.

Marie Catherine Dufour (CIVB) rappelle les projets en cours pour améliorer la production de matériel végétal et la fabrication des plants (projet Origine, qualité des plants et taux de reprise au greffage - Vaccivine prémuniton stratégie de lutte court noué - GPGV - Vitimage).

La situation export

La part à l'export atteint 15 % en 2019, Miguel Mercier, Président du Comité Bois et Plants FranceAgriMer et référent export note l'augmentation consolidée des exportations et la baisse des importations.

Cette performance est en partie due au plan de compétitivité mis en place depuis 5 ans par la FFPV, et la reconnaissance de l'excellence de la filière française.

Le point de la Commission Technique

David Gautreau aborde les axes de travail des différents groupes de la Commission Technique, créée depuis 3 ans :

- La valorisation des déchets : végétaux, plastiques etc.
- Plants bio : visant à aboutir à la rédaction d'un cahier des charges avec l'INAO pour la production de plants issus de l'agriculture biologique.
- La culture des vignes mères de greffons et de porte-greffes
- Le traitement à l'eau chaude du matériel végétal

La formation

La pépinière viticole a désormais une formation diplômante spécifique à la filière nommée : « Responsable technique de la pépinière viticole », qui a lieu à l'Institut de Formation de Richemont (16) et au lycée agricole de Carpentras (84). En place depuis novembre 2019, elle permet à :

- des étudiants de la filière viticulture de se spécialiser avec une formation en continu
- des salariés de la pépinière viticole de se perfectionner avec des modules sélectionnés.

Giovanni Varelli rappelle « *qu'un métier sans formation est un métier qui se meurt* » et souligne la nécessité de former la génération de demain.

L'anniversaire de Vitipep's, la marque professionnelle soutenue par la viticulture

Le premier anniversaire de Vitipep's s'est concrétisé lors de la première AG de la marque, qui a eu lieu au congrès de Cognac. Le Président Giovanni Varelli, félicite l'assemblée : « *nous pouvons être fiers de nous. Nous avons construit une marque en un an. C'est une réelle prouesse* » Le secrétaire Christophe Raucaz confirme que cette première année est couronnée de succès : « *nous avons réussi à rassembler plus de 320 entreprises, permettant d'avoir une structure 100% autonome d'un point de vue juridique et financier* ». Actuellement, les audits de certification effectués par Bureau Veritas, sont en cours chez chaque adhérent pour valider le respect du cahier des charges de la marque. Les premiers plants de vigne sous marque seront commercialisés dès cet automne. Par ailleurs, la marque a pour objectif de se faire connaître auprès de la viticulture – la participation à des salons professionnels tels que les SITEVI ou SIVAL seront de grands temps forts en complément de la publicité, du relationnel ... Enfin, des formations Vitipep's – ENTAV-INRA seront organisées dès 2020 pour former chaque adhérent sur la reconnaissance des maladies et l'ampélographie.

« *Nous sommes à la fois « meilleur chacun, et plus fort ensemble* », conclut David Amblevert en cette première année d'existence de la marque professionnelle.

EN BREF : la pépinière viticole française est la première au monde : elle représente à elle seule près de 40 % de l'offre européenne, avec 235 millions de plants mis en œuvre en 2019 (dont près de 60 millions en Nouvelle-Aquitaine). La pépinière viticole est réactive pour répondre aux besoins viticoles : les plantations de vignes mères sont en croissance, avec 3 764 ha : 2 259 ha de vignes mères de porte-greffe et 1 504 ha de vignes mères de greffons

[cliquez ici](#) pour le dossier de présentation - **FFPV @FFPV20** **www.ffpv.fr**

Président FFPV : David Amblevert - 05 57 40 07 13 – david.ambleverteffpv.fr

Secrétaire général FFPV : Pierre-Denis Tourette - 04 75 37 71 03 – pierre-denis.tourette@ffpv.fr

Secrétariat FFPV : Fanny Mey - 06 47 80 01 21 - secretariat@ffpv.fr

Président de Vitipep's - Giovanni Varelli - 04 90 66 32 13 - giovanni.varelli@ffpv.fr

Secrétariat Vitipep's - Prune Séroul - 04.90.62.35.34- vitipeps@gmail.com

Relations Presse Paris : VINCONNEXION - 01 39 12 28 02 - michelepiron@vinconnexion.com – www.vinconnexion.com